

JOURNEE COMMUNES BRANCHEES



Mes Chers Collègues,

Je voudrais tout d'abord vous remercier pour votre présence ce matin à cette première journée de formation. Je me réjouis que vous soyez si nombreux, ce qui démontre l'intérêt que vous portez à l'ordre du jour de cette journée de travail. C'est un encouragement pour ceux qui interviennent et pour les organisateurs.

Je souhaite bien évidemment remercier l'Association des Maires de France, avec la présence d'Eric PAREYT, chargé de mission auprès de l'AMF, ainsi que ses collaborateurs de Mairie 2000, qui nous ont apporté leur « savoir faire » dans l'organisation de cette « Université de Maires ». Enfin, je souhaite remercier, au nom de l'Amicale des Maires, pour son accueil dans cette belle structure, M. Gilles ANDRÉ, Directeur d'Agen Expo.

Mes remerciements vont également aux intervenants qui ont répondu présents, notamment, Jean Marc BOURNIQUEL, de la Fédération professionnelle des entreprises de l'eau, Grégory MASCARAU, chargé d'études au service « environnement et développement durable » à l'AMF, Jean Jacques CARLES, directeur territorial de Lot et Garonne (ERDF/GRDF), Jean GALLARDO, Président du Syndicat départemental d'Electricité et d'Energie de Lot et Garonne. Merci également aux intervenants de RTE et de l'AFOM (noms à préciser)

Lors de notre Assemblée Générale, je vous avais présenté les projets et les ambitions de notre équipe et son souhait de « mettre l'Amicale au travail ». C'est chose faite Et cette première initiative, en est une première illustration.

Je souhaiterais brièvement réaffirmer les engagements de notre amicale, de poursuivre et de conforter son action en faveur :

- **d'une information forte et de qualité**, afin que chacune et chacun d'entre vous, ait accès aux informations nationales, régionales, départementales, notamment par le biais de

notre site Internet, qui va devenir prochainement, un outil de communication et d'information, puissant,

- **de la formation**, et la séance d'aujourd'hui n'est que prélude d'une longue série de séances de travail, dont nous définirons les thèmes et les priorités,

- **d'une protection en matière juridique et personnelles** dans l'exercice de vos fonctions et pour laquelle, nous nous attacherons, après expertise, à faire du sur-mesure. Et je réitère ma volonté de mettre l'énergie que j'ai et ce que je peux amener dans la défense des maires du Lot et Garonne et dans tout ce qu'ils représentent et donc à mettre un effort tout particulier sur l'information juridique et la protection juridique, avec un conseil spécialisé en droit administratif

- **du renforcement de notre association dans la représentation** et dans la promotion de nos points de vue auprès des pouvoirs publics, et je pense notamment aux enjeux liés à l'urbanisme

- **Pouvoirs de police du Maire** sur lequel nous voulons, là aussi, être présents,

- **L'évolution de l'intercommunalité** en Lot et Garonne. Nous devons être un lieu de débat et même si nos avis divergent, nous essaierons de peser sur l'évolution de la carte de l'intercommunalité du département.

- **L'Amicale s'est aussi la fidélité dans la mobilisation**, la générosité et la solidarité envers des populations meurtries lors de situations dramatiques,

- Et bien évidemment, **notre association doit rester un lieu de convivialité**, un lieu où nous tissons des liens d'amitiés qui nous enrichissent mutuellement, notamment par le biais des déplacements, que ce soit dans le cadre du Congrès des maires de France, du voyage d'étude, ou d'autres déplacements que nous sommes appelés à organiser,

Pour en revenir à la journée d'aujourd'hui, nos travaux vont se présenter en deux phases :

Premièrement, nous allons commencer la matinée par deux tables rondes, simultanées, qui vont de dérouler au 1^{er} étage :

- 1) - Eau et Assainissement
- 2) – Les raccordements de Gaz et d'Electricité

Puis, nous nous arrêterons aux alentours de 12 H, pour un rafraîchissement, suivi d'une visite «priviligée » de la foire, et nous nous retrouverons à 13 H, pour le déjeuner sur l'espace restauration de la Foire, au restaurant « Brasserie de l'Hippodrome »

Nos travaux reprendront à 14 H 30, toujours au 1^{er} étage, pour la table ronde consacrée à l'Accès Internet et la Téléphonie.

La séance plénière qui clôturera ces travaux se tiendra aux alentours de 16 H 30 et nous nous retrouverons, pour ne pas trahir la convivialité Gasconne et la tradition Lot et Garonnaise, autour d'un cocktail qui clôturera les travaux de la journée.

Je vous souhaite d'ores et déjà à tous, une très bonne et fructueuse journée de travail. Je sais que vous serez très attentifs aux exposés qui vont vous être présentés et que les échanges avec nos partenaires, permettront de manière concrète et objective de mieux appréhender certains dossiers et de répondre à vos inquiétudes, interrogations, ou incompréhensions.